Communauté de communes de Rivière, Chinon, Saint-Benoît-la-Forêt

Quelles entrées de ville pour demain ?

Le projet du Blanc Carroi qui est entré dans sa phase opérationnelle, après bientôt huit ans d'études, est une tentative pour mettre fin à l'anarchie des entrées de villes.

Nos villes ont été et restent, pour la plupart, très marquées par une image négative de leurs entrées. Autant nos centres historiques, depuis 40 ans grâce à la Loi Malraux, ont été sauvegardés et mis en valeur de façon remarquable, autant nos périphéries et nos entrées demeurent un grave problème. Il nous faudrait la « Loi Malraux » des « abords » de nos villes. En attendant, nous devons, élus et professionnels, agir sans délai pour concevoir et conduire des opérations exemplaires. C'est ce que nous avons essayé de faire à Chinon.

Pour réussir ce type de démarche, il faut l'inscrire dans un projet urbain, une composition d'ensemble, une ambition architecturale et paysagère. Cela peut se faire s'il y a une forte volonté des élus, des professionnels motivés et regroupés pour mener une action collective. Cela nécessite un investissement intellectuel important avec l'intervention d'un architecte, d'un paysagiste pour la conception de l'ensemble du projet. Cela nécessite le respect intégral par les architectes de chaque construction, des prescriptions du projet d'ensemble, y compris dans les détails. Cela nécessite enfin un suivi permanent et dans la durée de l'évolution du projet notamment dans sa dimension paysagère qui par définition demande du temps. Attention à maintenir l'ambition de départ qui risque peu à peu d'être dénaturée, abandonnée.

Jusqu'ici à Chinon, nous avons eu la volonté des élus, la motivation du Groupe Chessé et de son principal partenaire, les Établissements Leclerc, l'intervention et la compétence de l'architecte, Jean-Yves Barrier.

Un prix de la Ligue Urbaine et Rurale nous a été octroyé, c'est une reconnaissance, mais ce prix nous engage pour la suite. À nous d'être exemplaire dans la mise en œuvre et dans la durée. Je n'oublie pas à côté de ce grand projet le centre historique de Chinon, son attractivité patrimoniale et ses commerces, ses restaurants, ses services… Un partenariat est à construire entre le centre historique et ce nouvel ensemble. Nous avons commencé à y réfléchir et je suis sûr que nous trouverons les solidarités qui permettront de renforcer aussi la dynamique du centre.
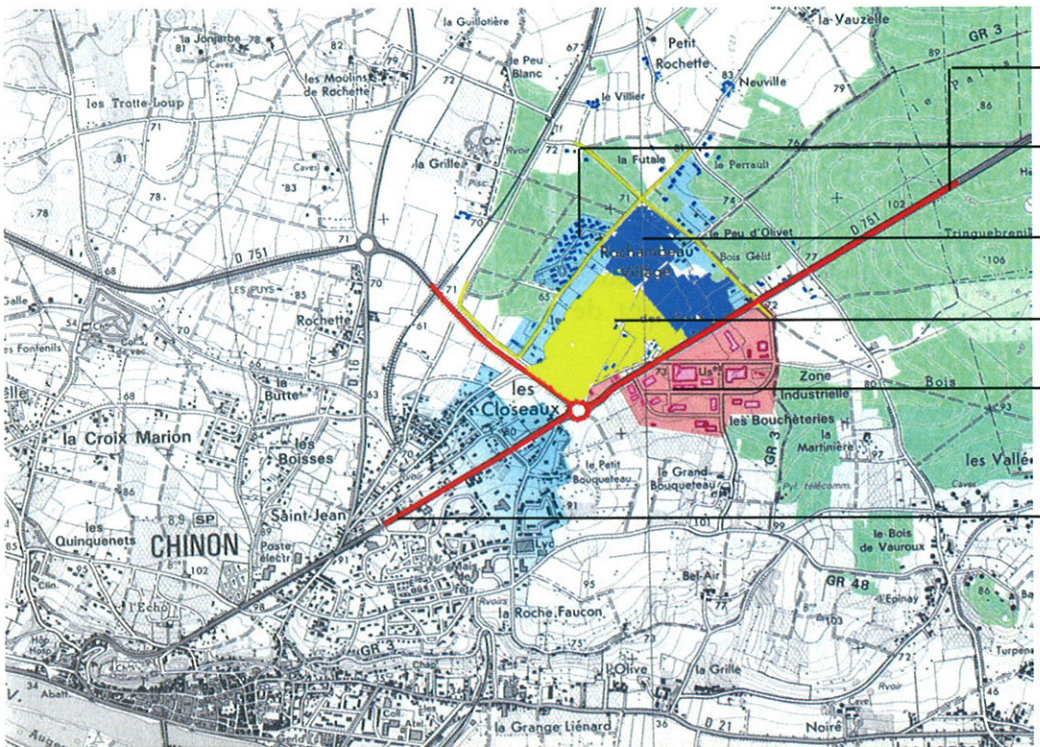
Yves Dauge
Sénateur d'Indre-et-Loire
Président de la Commission Nationale des Secteurs Sauvegardés